

L'EDITO

GRAND DÉBAT — ET APRÈS ?

Pas de doute, l'initiative était bonne ! Le succès qu'elle a rencontré, quelles qu'en soient les limites, met en évidence l'appétence d'une partie importante de notre société à débattre et à **faire de la politique**. L'implication citoyenne que nous encourageons depuis des années a trouvé là une première expression.

Quelques constatations préliminaires

- Clairement, cette consultation a plus mobilisé certaines catégories de Français (par exemple les plus instruits) que d'autres (par exemple les habitants des banlieues défavorisées). Comme quoi, sans politique volontariste, les **inégalités** ont toujours tendance à se cumuler.
- Parmi les quatre thèmes proposés, c'est celui de la **fiscalité** et des **dépenses publiques** qui arrive en tête des contributions, et, généralement, moins pour chercher comment réduire la dépense publique que pour souligner la nécessité de moyens collectifs importants, en particulier dans les domaines clés de la santé et de l'enseignement ; ce qui conduit évidemment à des **impôts élevés**, que la plupart des participants souhaitent plus **équitablement répartis**.
- Perspective prometteuse, c'est la **transition écologique** qui arrive en deuxième position. Elle a recueilli de nombreuses contributions très argumentées, prouvant que de nombreux Français, et pas seulement les plus jeunes, sont conscients de la nécessité d'accélérer la transition écologique et d'infléchir leur mode de vie. La **sobriété**, au moins dans certains milieux, ne fait plus figure de *gros mot* !



Pierre Guillaume
coordinateur
du Pacte civique

Qu'a fait le Pacte civique ?

Il s'est, bien sûr, mobilisé pour participer à de multiples débats, et souvent à leur animation. Sur le fond, il a coopéré activement à l'élaboration, dans le cadre du collectif des Places de la République, des **66 propositions pour un pacte écologique et social** rendues publiques le 5 mars. Cette initiative nous apparaît à la fois exemplaire et prometteuse :

- exemplaire car pour la première fois des organisations de premier plan se **regroupent au nom de l'intérêt général**, au-delà des revendications à court terme de leurs mandants et de leur champ d'expertise habituel ;
- prometteuse à court terme, car elle crée du **lien social**, et permet de **sortir du face à face** dangereux et tragique que nous avons vécu entre un gouvernement isolé dans sa sphère et des **Gilets jaunes** recourant parfois à la révolte et à la violence pour se faire entendre ;
- prometteuse à long terme, car les 66 propositions orientent l'action publique vers un **nouveau modèle de développement**, plus social et écologique, et une nouvelle manière de **vivre en démocratie**.

Cette coopération va se poursuivre, et nous y prendrons toute notre part, en essayant d'apporter, comme nous l'avons fait dans la **contribution** que nous avons versée au Grand débat, nos spécificités, notamment sur la démocratisation des institutions (voir la **controverse** page 3), et la nécessité de s'appuyer sur les valeurs humanistes de **fraternité** et de **sobriété** pour mener la profonde transformation dont notre société a besoin.

Et après ?

Les mesures que le gouvernement annoncera à la mi-avril seront importantes sur le plan psychologique bien qu'il n'y ait pas de miracle à en attendre. Ce qu'on peut espérer, et encourager, c'est que le **débat se prolonge** sur les sujets les plus importants, et souvent les plus difficiles, telles que la fiscalité et la réforme des institutions.

Et puis il y a l'échelon local, où le Grand débat peut utilement se prolonger. **Exemple** intéressant, un député d'une circonscription mi rurale mi périurbaine a mis au travail des volontaires et son « **conseil de circonscription** » pour dresser une synthèse des réunions publiques et **en tirer des actions concrètes**. C'est sans doute par des méthodes de ce type que devraient être abordées, dans les territoires, les questions de mobilité et d'accès aux services publics.

Bon printemps, actif, engagé et créatif !

LA BASCULE — Questions à Maxime de Rostolan

Fondateur de Fermes d'avenir, agroécologiste

- Vous avez lancé, il y a quelques mois, la "Bascule". Quelles sont vos motivations, vos objectifs, vos rêves ?

Mon rêve serait que nous arrivions à nous organiser, à structurer un mouvement citoyen en mesure d'inverser le rapport de force. L'objectif est d'imposer, par un argumentaire solide et des actions cohérentes, les questions écologiques et sociales en tête des priorités politiques, ce qui est loin, très loin d'être le cas aujourd'hui.

- Comment faire pour que cette initiative rassemble effectivement une bonne partie de la "mouvance alternative" ?

Le défi est de dépasser les chapelles et les égos, car nous partageons les mêmes valeurs et si nos stratégies sont heureusement différentes, nous devons réussir à les articuler comme complémentaires. Deux points devraient nous aider à conjuguer les différentes initiatives : le groupe de 100 volontaires qui s'engage dans la Bascule se met à disposition des organisations déjà actives, nous ne créons rien qui existe déjà, mais aiderons à catalyser les dynamiques déjà enclenchées. Par ailleurs, la gouvernance de la Bascule se définit précisément avec les acteurs alternatifs, ils sont associés au processus depuis plusieurs semaines et un séminaire début avril, animé par l'Université du Nous, aura pour ambition de valider la raison d'être, la stratégie, les objectifs et le calendrier de manière collective, avec tous ceux qui le souhaitent. Nous proposons aux structures de travailler ensemble, sur le long terme, d'entamer une coopération

radicale pour obtenir des victoires communes. Il ne s'agit pas d'apposer nos noms ou logos respectifs au bas d'une affiche, mais bien de guider, de manière concertée, des équipes de bénévoles disponibles pour cela.

- Que pensez-vous des 66 propositions "pour donner à chacun le pouvoir de vivre" lancées par 19 organisations (dont le Pacte civique) le 5 mars ?

Tous les manifestes, les plaidoyers, les propositions faits aux décideurs sont précieux car ils alimentent l'imaginaire collectif sur les pistes à suivre. Le prisme utilisé par les médias pour décrypter la situation et les solutions n'est clairement pas pertinent, il focalise l'attention sur des sujets connexes sans jamais aborder la source des crises. La vision systémique portée dans les 66 propositions est cruciale et c'est un excellent signe de voir les luttes converger. L'enjeu désormais est de rallier suffisamment de monde derrière ces positions, et pour cela il convient d'après moi d'associer ceux qui s'y dédient à l'élaboration d'un corpus politique, soit en faisant la synthèse de tout ce qui a déjà été dit, soit en passant par la case Assemblée Citoyenne...et bien sûr, chiffrer ce qu'impliquent les mesures que l'on préconise pour parler le même langage que ceux qui nous dirigent.



REFLEXION — Le citoyen-usager, ce gêneur ...

Par l'atelier Démocratie/OCQD du Pacte civique

ou la défiance inversée

L'atelier *Démocratie-Observatoire citoyen de la qualité démocratique* du Pacte civique a travaillé l'an passé sur le couple « confiance-défiance » et a analysé la défiance des citoyens envers le personnel politique, les institutions, les médias ; il en a tiré plusieurs enseignements et suggéré des pistes de solutions. A cette occasion, il a fait la constatation, à vrai dire inattendue, qu'il existe une autre forme de défiance, plus sournoise, qu'il a qualifiée de défiance *inversée* en ce qu'elle émane des administrations et de tous les services (publics ou non) où l'on reçoit des usagers.

Elle peut se manifester par le comportement des personnels censés accueillir (manifestation de stéréotypes et préjugés, actes discriminatoires, comportements ouvertement racistes par exemple), mais peut aussi se manifester plus insidieusement par le recours à des "parcours" de demande et de contrôle, par voie de formulaires complexes ou de démarches internet décourageantes. Cette défiance inversée est d'autant plus pernicieuse qu'elle est rarement perçue comme telle.

Il faut pourtant la reconnaître et la dénoncer. Outre qu'elle engendre insatisfaction et irritation des usagers, cette défiance inversée frappe principalement

les catégories de citoyens les plus fragiles, en situation de précarité économique, sociale, linguistique, culturelle, ou qui sont sujets à une catégorisation du fait de leur origine, religion, genre, âge ou orientation sexuelle.

Elle peut se traduire par des comportements discriminatoires et injurieux, pénalement répréhensibles. C'est insupportable parce que ces comportements bafouent les valeurs fondées sur les droits de l'homme, la fraternité en premier lieu. Et aussi parce que cela amène trop souvent des citoyens à renoncer aux prestations financières et sociales auxquelles ils ont droit. Enfin, ces comportements fragilisent la crédibilité du pacte social qui rend possible le vivre ensemble.

Comment lutter contre cette défiance inversée ? Il y a tout d'abord la voie institutionnelle : outre la saisine des juridictions administratives qui peuvent agir vite grâce à la procédure du référé, le recours au Défenseur des Droits - autorité administrative indépendante dotée de moyens d'investigation et de poursuite et non dépourvue d'influence par ses prises de position publiques et son rapport annuel - peut être efficace.

Il y a d'autres pistes qui peuvent paraître modestes mais dont la convergence, par des actions concrètes à l'initiative d'individus et de collectifs, peut être féconde :

- détecter, voire dénoncer, les situations de défiance inversée, soit pour sensibiliser les acteurs des administrations, soit pour obtenir des changements structurels ;
- renforcer les actions de formation, non seulement au niveau de la formation initiale (les jeunes doivent être



d'avantage sensibilisés aux questions de discrimination dès l'école), mais aussi au niveau de la formation des personnels (déconstruction des stéréotypes, travail sur les référentiels de compétences, de formation, sur les programmes des écoles de fonctionnaires) ;

- **développer les actions de médiation** (voire, dans les situations les plus critiques, **d'alerte**) sans doute à l'initiative d'acteurs de terrain, mais surtout en initiant des processus institutionnels ;

- **s'appuyer sur l'expertise des personnels concernés** et **développer les actions** avec les associations d'usagers des services publics ;

- faire de ce sujet **un levier prioritaire de l'amélioration de la qualité des services publics** dans le cadre de la réforme de l'Etat et des administrations territoriales.

Rétablir la confiance est l'affaire de tous, des citoyens comme des acteurs de l'action publique !

CONTROVERSE — Comment renouveler nos pratiques

Julien Talpin et Dominique Rousseau débattent



Le 19 février, lors d'une table-ronde au forum 104, à Paris, Dominique Rousseau (professeur de droit constitutionnel Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Julien Talpin (CNRS, GIS Démocratie & participation) étaient invités par le **Pacte civique** à intervenir sur le référendum d'initiative citoyenne (RIC) et sur une réforme

constitutionnelle telle qu'on peut l'appréhender à l'occasion du Grand débat national.

Reprenant les peurs entretenues sur de possibles reculs démocratiques par le RIC, J. Talpin a fait valoir que dans cette logique qui fait craindre une gouvernance fantasque et instable, il faudrait retirer le droit de vote au citoyen.

Il est partisan d'un RIC précédé d'une assemblée de citoyens tirés au sort qui examine les avantages et les inconvénients de la proposition et rédige un document pour éclairer les électeurs.

Nécessaire mais pas suffisant, « *ni progressiste ni conservateur* », le RIC ne fait qu'enregistrer les rapports de force qui traversent une société. Et la campagne référendaire est un grand temps d'émulation citoyenne, de délibération démocratique et d'appropriation du sujet.

Les deux invités ont débattu sur les assemblées primaires de citoyens: délibérer sans avoir voix au chapitre ? Pour J. Talpin, c'est un pansement sur une jambe de bois au regard de l'ampleur de la crise démocratique. D. Rousseau a insisté sur l'acte d'abandon du pouvoir que constitue le vote. Il a exposé le hiatus entre la légitimité électorale et la légitimité démocratique, la démocratie étant autre chose que le vote.

Il n'existe pas à proprement parler en France d'assemblée pour les citoyens.

démocratiques ?

La discussion a porté sur la différence entre le **mandat impératif** (pouvoir délégué à un individu élu en vue de mener une action définie) et le **mandat représentatif** (général, libre et non révocable, sans obligation de respecter des engagements).

D. Rousseau a repris les concepts de Nation et de souveraineté, rappelé le rôle des députés dans la Révolution française par rapport aux cahiers de doléances.

J. Talpin et D. Rousseau ont comparé les sociologies anglaise et française expliquant que dans l'histoire anglaise les réformes ont été rendues possibles par les alliances entre bourgeoisie et noblesse tandis que la France tarde à réformer, jusqu'à atteindre le point de rupture.

Il s'agit de définir la place de la délibération, le processus de décision. J. Talpin a évoqué les vassalités politiques, les financements des partis politiques, le clientélisme induit par le financement des associations par des pouvoirs publics locaux.

Le débat a abordé la refondation des corps intermédiaires, le fait que la légitimité est tirée du peuple mais qu'un souverain ne rend pas de compte.

Se définissant comme "pro-intellectuel" et "anti-référendum", annonçant que "la démocratie représentative n'a pas besoin de citoyens mais d'électeurs comme le capitalisme a besoin de travailleurs et de consommateurs", D. Rousseau rejoignait J. Talpin sur l'idée suivante :

"Les gens" doivent être informés et consultés pour exercer leur pouvoir de "citoyens".

L'échange s'est achevé avec l'évocation de nouveaux imaginaires et récits communs indispensables à un moment de bascule si l'on veut trouver les moyens d'une réforme.



LE COIN PUB — Comprendre 2018 pour vivre 2019

De la crise sociale et environnementale ... au pacte civique

A lire et partager : **le rapport 2018 de l'Observatoire de la qualité démocratique**.
On peut :

- le télécharger : <http://www.pacte-civique.org/?OCQD> ;
- télécharger des extraits (même adresse): bilan des 18 premiers mois du quinquennat (parties 1 à 4) ; « Notre Dame des Landes, et après ? » (partie 5) ; démarche « Territoires zéro chômeur de longue durée » (partie 6) ; la défiance inversée (partie 7) ;
- commander la version papier : contact@pacte-civique.org (prix 5 € + port).



Bonne lecture !

BRÈVES

Urgence Europe Votons!

Le beau colloque organisé au Fiap les 16 et 17 mars par La Vie Nouvelle avec le **Pacte civique** et les lecteurs de Témoignage chrétien a montré l'importance cruciale du vote pour l'élection du Parlement européen du 26 mai prochain.

Trump, Poutine, la puissance montante de la Chine, le Brexit, peuvent être une chance pour l'Union européenne (Guillaume Duval) ... à condition que celle-ci puisse la saisir. Or rien n'est moins sûr : le jeu conjugué de l'abstention et du vote populiste peut aboutir à un **Parlement ingouvernable**. Eviter cela, c'est, pour Pascal Durand, le péril premier. Car le Parlement européen est, dans bien des domaines, co-

législateur avec le Conseil des ministres ; un co-législateur très actif. Sa paralysie ou, pire encore, son anti-européisme, aurait les plus graves conséquences alors que nous faisons face à un nouveau cycle géopolitique et que nous sommes « **seuls au monde avec nos valeurs** » (Jean-Louis Bourlanges).

L'UE doit progresser, en démocratie et en transparence (notamment en rendant publics les votes des gouvernements au Conseil des Ministres), et en efficacité : il faut donc renforcer la méthode communautaire et utiliser davantage la méthode ingénieuse des « **coopérations renforcées** » qui permet d'avancer à plusieurs, par exemple pour les migrants ou la fiscalité (Jérôme Vignon). L'UE doit désormais se comporter en acteur global exemplaire, comme elle le fait déjà en partie en matière de climat. Elle a pour cela besoin du plein concours de citoyens motivés.

Soutenons SHERPA

Sherpa est une association de lutte contre la corruption, partenaire du **Pacte civique** au sein de la *Maison des lanceurs d'alerte*.

Le Ministère de la justice n'a pas répondu à la nouvelle demande d'agrément de Sherpa, nécessaire à toute association qui entend exercer les droits reconnus à la partie civile en matière de corruption.

L'absence de décision du Ministère équivaut à un refus. Il est urgent que le gouvernement prenne ses responsabilités et accorde l'agrément à Sherpa. L'action civile associative participe en effet de la garantie de l'Etat de droit à une époque où les contraintes financières et les enjeux politiques peuvent restreindre l'action du Ministère public. Merci par avance de soutenir la démarche



en signant la [pétition ICI](#)

Préparons le 16 MAI

Le 16 mai a été décrété par l'ONU **journée internationale du vivre ensemble**.

Le **labo de la fraternité**, dont fait partie le **Pacte civique**, souhaite en faire la **journée de la fraternité** dans notre pays.

A cette occasion, il labellisera des événements fraternels, il publiera les analyses du **baromètre de la fraternité**, et organisera, avec toutes les organisations intéressées, des **dîners de la fraternité** dans plusieurs villes.



C'était à Lyon - 2 & 3 mars



NOUS CONTACTER



01 44 07 00 06



contact@pacte-civique.org



<https://pactecivique.wordpress.com/>



www.facebook.com/pactecivique



[@Pacte_Civique](https://twitter.com/Pacte_Civique)

PROCHAINS EVENEMENTS

- 5 avril, 19h à Lyon - UTI CFDT, 214 av Felix Faure, L3 : « **Qu'est ce que l'Europe m'apporte au quotidien ?** », organisé par *les Places de la République*
- 30 avril, 19h à Lyon - Espace citoyen, 12 av Mermoz, L8 : **Elections européennes - confrontation des programmes**, organisé par *les Places de la République*
- 9 mai : **fête de l'Europe**
- 16 mai, partout ! **Journée de la fraternité**
- 16 mai, 18h à Montpellier, **Gazette café** sur le Vivre ensemble.
- 21 mai à Paris - forum 104, 104 rue de Vaugirard, P6 : **colloque** animé par le Pacte civique, vraisemblablement sur l'Europe.
- 24 & 25 mai à Marseille—Théâtre Toursky, « **faites de la fraternité** »

FAIRE UN DON AU PACTE CIVIQUE